

FORMATION DES ENSEIGNANTS D'EPS MARS – AVRIL – MAI – JUIN 2019

PROGRAMME D'EPS DU LYCÉE PROFESSIONNEL

BO SPÉCIAL DU 11 AVRIL 2019



CALENDRIER DE LA FORMATION

VOIE GT

VOIE PRO

	Nombre d'enseignant(e)s	LIEU	DATE
NORD	60	LP GEILER	JEUDI 05 JUIN
SUD	60	LPO DECK	MARDI 11 JUIN

- Arrêté et circulaire relatifs à la certification à paraître avant l'été
- La formation se poursuivra l'année prochaine
- Accompagnement de la réforme : réunions d'équipes

RATTRAPAGE	25	INSPE SELESTAT	MARDI 8 OCTOBRE
------------	----	----------------	-----------------

L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE D'EPS

PATRICK CHAVEY - LOUIS DELOYE - EMMANUELLE PERNOUX

Chargés de mission auprès des IA-IPR

- TRIO Christelle
- SPAETER Marianne
- MONNIER Gérald
- COURNAPEAU Laurent
- SKARNIAK Richard

Intervenants dossiers particuliers :

- Ipack : Frank Dietemann
- DEC : Christian Barthoulot
- SSS : Rozenn Pencréach
- Webmestre et G 2024 : Laurent Schilis

DIFFUSION DE L'INFORMATION

- Adresse académique
- Site EPS : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/eps/>
- Liste de diffusion
- Tweeter : @epsacstrasbourg
- M@gistere : espace collaboratif de formation

ia-ipr.eps@ac-strasbourg.fr



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Contexte général de la réforme
- Nouveaux programmes en EPS
- Questionnement collectif autour des AFLP
- Travail en équipe d'établissement

Où va l'école

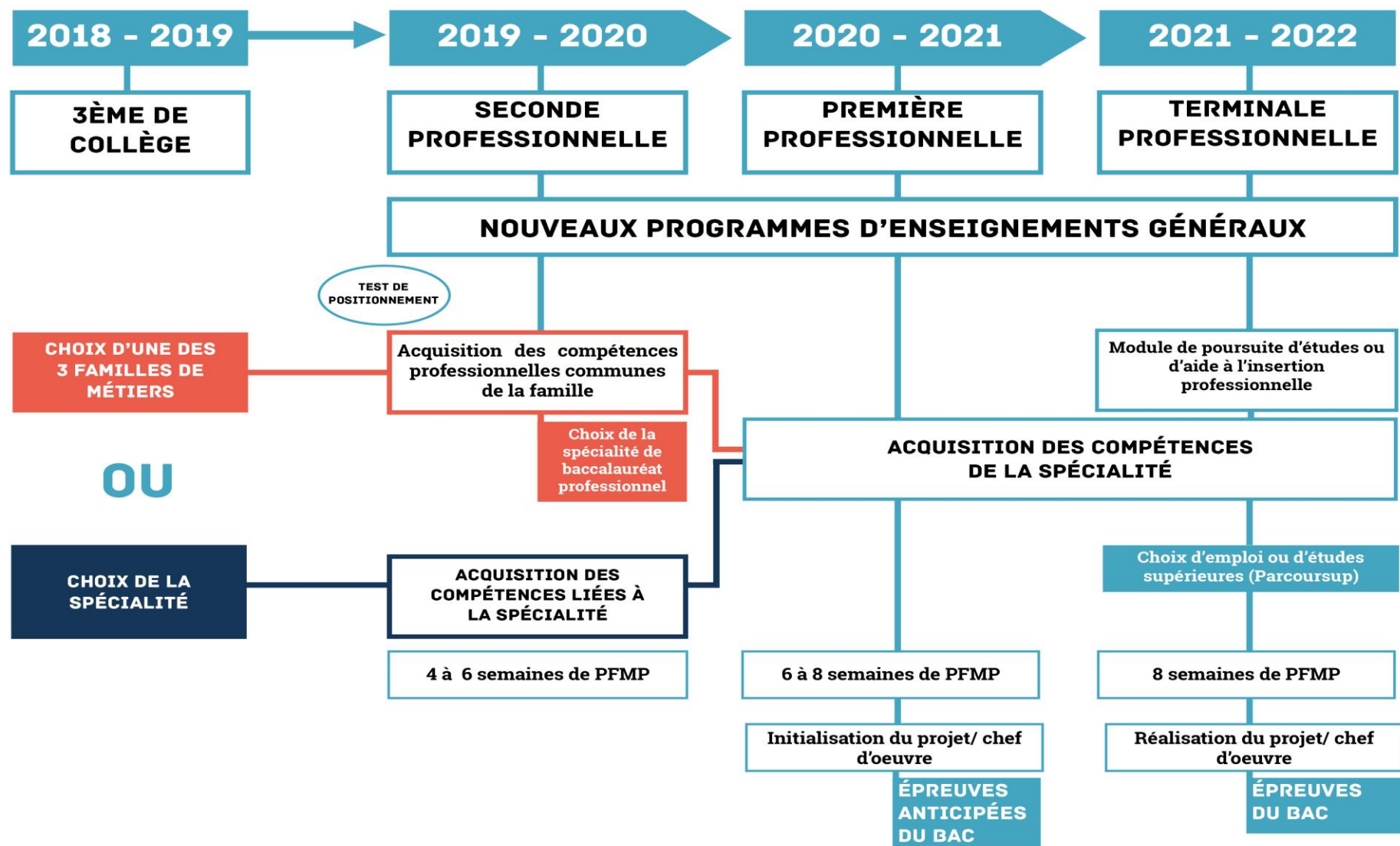


Alain Boissinot,
*IGEN (h), recteur
d'académies*

TRANSFORMER POUR ...

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain
- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage
- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



RENTRÉE 2019, DES PARCOURS PLUS PERSONNALISÉS

- Les tests de positionnement à l'entrée au lycée sont étendus aux élèves de CAP
- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves
- Un horaire élève unique, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes
- Un baccalauréat professionnel plus progressif et plus lisible :
 - seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs (2 à 6) spécialités de baccalauréat ; choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde
 - terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études
- Un accompagnement tout au long du cursus pour bien préparer les choix d'avenir
- L'apprentissage dans tous les lycées professionnels : proposer une diversité de parcours (*scolaire, apprentissage, mixte*) aux élèves et sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

CALENDRIER GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

RENTRÉE 2019

- **Au niveau 3^e**
 - Mise en œuvre de la 3^e prépa-métiers (décret et arrêté en cours d'élaboration)
- **en première année de CAP**
 - Tests de positionnement en mathématiques et français
- **en 2^{de} professionnelle et première année de CAP**
 - Nouvelles grilles horaires élève
 - Nouveaux programmes d'enseignements généraux (mis en consultation en février 2019)
- **en 2^{de} professionnelle**
 - Mise en œuvre des trois premières familles de métiers :
 - Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
 - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
 - Métiers de la relation client
- **Campus des métiers et des qualifications**
 - Emergence des campus nouvelle génération
 - Aménagement des campus existants pour les doter d'équipements sportifs et culturels ainsi que d'hébergements
 - Premières réalisations dans le cadre du PIA 3

CALENDRIER GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

RENTREE 2020

- **en 2^{de} professionnelle**
 - Mise en œuvre de la deuxième vague de familles de métiers qui pourrait être composée comme suit :
 - Métiers de l'aéronautique
 - Métiers des industries graphiques et de la communication
 - Métiers de l'hôtellerie-restauration
 - Métiers de l'alimentation
 - Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
 - Métiers de la beauté et du bien-être
 - Entrée en application du référentiel rénové du bac professionnel Gestion administration
- **en 1^e professionnelle et en deuxième année de CAP**
 - Nouvelles grilles horaires élève
 - Nouveaux programmes d'enseignements généraux

JUIN 2021

- **Certification**
 - CAP : première session avec enseignements généraux rénovés

CALENDRIER GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

RENTRÉE 2021

- **en 2^{de} professionnelle**
 - Mise en œuvre de la troisième vague de familles de métiers qui pourrait être composée comme suit :
 - Métiers de la réalisation de produits mécaniques
 - Métiers de la transition énergétique
 - Métiers de la maintenance
 - Métiers du pilotage d'installations automatisées
 - Métiers du bois
- **en terminale professionnelle**
 - Nouvelles grilles horaires élève
 - Nouveaux programmes d'enseignements généraux

JUIN 2022

- **Certification**
 - Première session du nouveau bac professionnel

GRILLE HORAIRE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques

Langue vivante A

Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)

Arts appliqués et culture artistique

Éducation physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)

TOTAL DES HEURES

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
105	84	78	267
45	56	39	140
60	56	52	168
45	42	39	126
30	28	26	84
75	70	65	210
360 h	336 h	299 h	995 h
90 h	84 h	91 h	265 h
900 h	840 h	780 h	2 520 h
4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

GRILLE HORAIRE

CAP

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques – Physique-Chimie

Langue vivante

Arts appliqués et culture artistique

Education physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

TOTAL

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

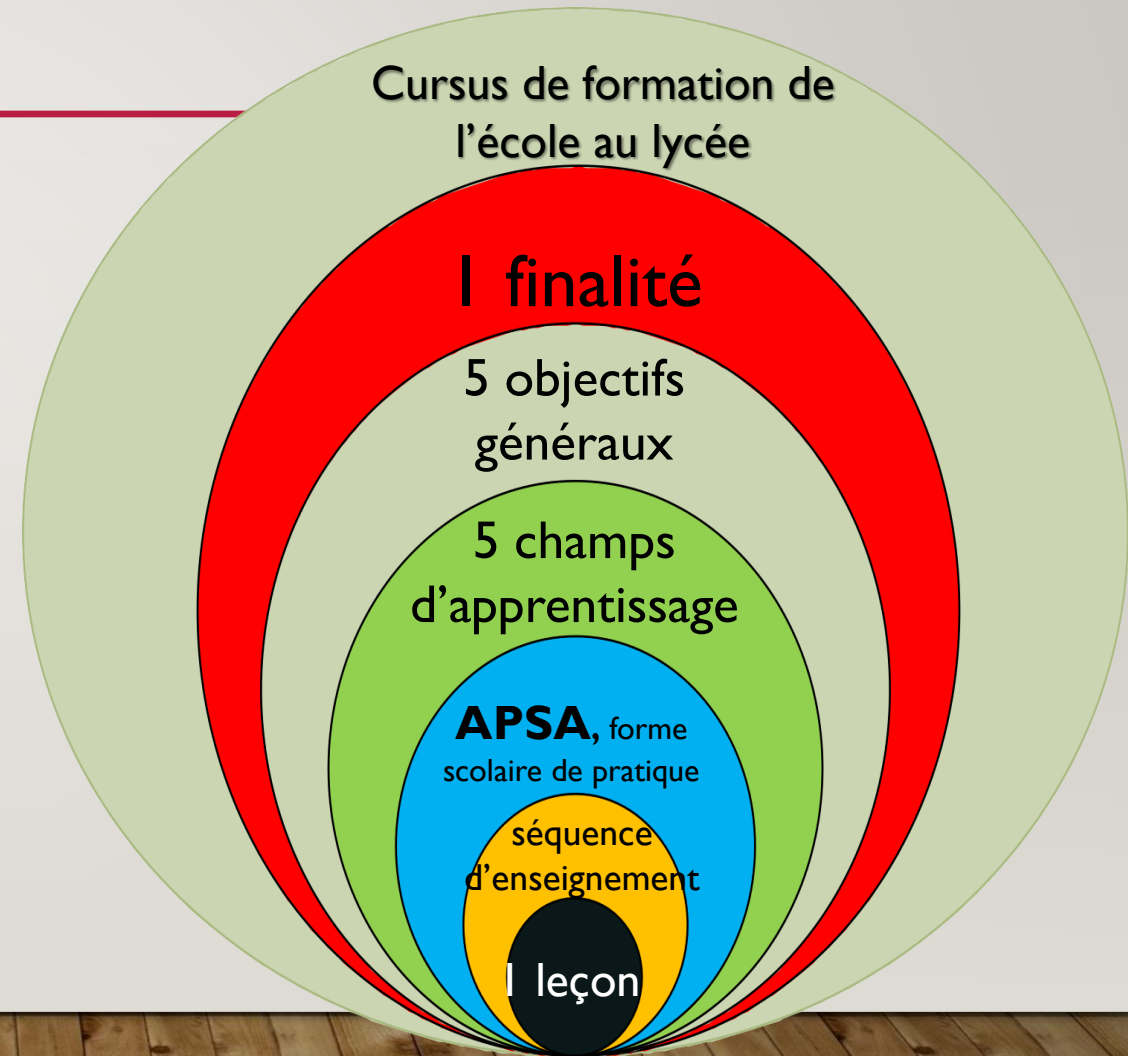
	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	
14,5	0	14,5	13	0	13	27,5	
43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	
43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	
29	14,5	14,5	26	13	13	55	
72,5	72,5	0	65	65	0	137,5	
246,5			221			467,5	
101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5	
899			806			1705	
6 à 7 semaines			6 à 7 semaines		12 à 14 semaines		

PRÉAMBULE AU PROGRAMME EPS DE LA VOIE PRO

- Le programme se situe dans la **continuité** du programme de collège tout en assurant une cohérence avec celui du lycée général et technologique.
- La voie professionnelle a cependant ses **spécificités** qui se caractérisent notamment par une **forte diversité des formations, des publics et des motivations**. En conséquence, il est important que **l'offre de formation** proposée aux élèves soit **adaptée** à leurs ressources réelles et à leurs possibilités de réussite, **diversifiée** par des expériences de différentes natures, **équilibrée** dans la répartition des pratiques, **contextualisée** au regard de certaines habiletés, attitudes et gestes professionnels.

L'ARCHITECTURE DES NOUVEAUX PROGRAMMES

- Cohérence sémantique
- Parcours de formation de l'élève : approche curriculaire
- Culture professionnelle partagée
- Lisibilité



FINALITÉ DE L'EPS

- **2019 : Former par la pratique physique sportive et artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et **responsables** pour **s'engager** de façon régulière autonome et **pérenne** dans un mode de vie actif et solidaire.**
- *Rappel 2009 : former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.*

Ainsi, l'élève, habitué à être « entraîné par autrui », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome ».

Quelles incidences sur la manière d'exercer son métier de professeur d'EPS ?

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

2009

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DOIT PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE :

- Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité

- Savoir gérer sa vie physique et sociale

- Accéder au patrimoine culturel

- **Développer sa motricité** : Par son engagement dans des **APSA diversifiées**, chaque élève enrichit sa **motricité**, mobilise et développe ses ressources, quels que soient son niveau d'expertise, son genre, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap. L'enrichissement de cette motricité, quand elle est perçue comme une **réussite** par l'élève, favorise la **confiance en soi** et le **sentiment de compétence**, sources d'un **épanouissement personnel et professionnel**.
- **S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner** : Par les démarches d'apprentissage proposées en EPS, l'élève développe ses capacités à ressentir, diagnostiquer, planifier, à **accepter la répétition et la persévérance** dans l'effort pour stabiliser les apprentissages. Il construit les compétences nécessaires à l'analyse des données pour réguler les ressources qu'il met en œuvre. Il apprend à **mener à bien un projet** ou une prestation à échéance et à évaluer l'atteinte des objectifs fixés. Il acquiert progressivement la capacité **de faire des choix** par une meilleure connaissance de lui-même. Ainsi, l'élève, habitué à être « entraîné par autrui », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome ».
- **Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire** : Par une **activité physique partagée**, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le **respect de règles communes** en particulier dans la pratique d'une **activité en équipe**. En acceptant les responsabilités qu'on lui délègue progressivement, il apprend à **assumer les conséquences de ses choix**. Il éprouve, dans une pratique adaptée à ses ressources, le plaisir d'agir, d'apprendre et de réussir avec les autres, dans un esprit de **cohésion et d'entraide**.
- **Construire durablement sa santé** : Par un engagement raisonné dans les APSA, l'élève développe ses ressources physiques, mentales et sociales dans le respect de son intégrité physique et de celle des autres. Placé dans des conditions favorables de réussite, l'élève ressent le plaisir du jeu et de l'apprentissage. Il développe ainsi **une image positive de lui-même et une estime de soi**. L'EPS l'aide à percevoir l'intérêt d'une pratique physique régulière, la plus complète possible pour construire sa santé aux différentes étapes de sa vie.
- **Accéder au patrimoine culturel** : Par la pratique scolaire des APSA, l'élève apprend les éléments fondamentaux de la culture issus des pratiques sociales. Il est amené à **construire un regard critique sur le monde sportif**. Il aiguisé son regard de **spectateur** pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs.

Quelles incidences sur la manière d'exercer son métier de professeur d'EPS ?

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 1

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 2

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 3

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 4

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 5

AFLP

Les ATTENDUS DE FIN DE LYCEE PROFESSIONNEL conçus à l'échelle des CHAMPS D'APPRENTISSAGE

CA1 : réaliser **sa** performance motrice maximale,
mesurable à une échéance donnée.

CA2 : adapter son déplacement à des environnements
variés et/ou incertains.

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à
être vue et appréciée **par autrui**.

CA4 : conduire **et maîtriser** un affrontement
interindividuel ou collectif pour gagner.

CA5 : réaliser et orienter son activité physique pour
développer ses ressources et s'entretenir.

PAS DE LISTE D'APSA

Quelles incidences sur la manière d'exercer son métier de professeur d'EPS ?

COMPÉTENCES

- Des attendus de fin de lycée professionnel (AFLP) différents pour les CAP et pour les Bac Pro
- Dans chaque champ d'apprentissage : 6 AFLP en BAC PRO et 6 AFLP en CAP.
- L'ensemble des AFLP doit être visé au cours du cursus.
- Pour une séquence d'apprentissage des AFLP prioritaires doivent être retenus : 4 minimum par séquence dont les deux premiers
- Les contenus dans les APSA relèvent de la responsabilité des équipes .

Les Activités Physiques, Sportives, Artistiques (APSA) Pas de liste nationale

Des exemples : biathlon, épreuves combinées, raid randonnée, ski, double dutch, gymnastique aérobic, futsal, cross-fitness,...

Une APSA peut prendre plusieurs formes et peut être associée à diverses intentions en fonction du traitement didactique qu'on lui applique.

Les équipes pédagogiques sont à l'initiative du choix des APSA.

Les modalités de pratique

Elles constituent plusieurs **voies d'entrée possibles dans le CA** afin de répondre à la diversité des élèves de la voie professionnelle.

Le choix des modalités doit **respecter l'intention principale du champ d'apprentissage** concerné et permettre l'acquisition par les élèves de tous les AFLP de ce champ.

Sur la base du **projet de classe** qui s'appuie sur les caractéristiques des élèves, **les modalités de pratique peuvent varier au sein d'une même classe.**

Cette diversité constitue **une motivation supplémentaire pour qu'ils s'engagent** dans la pratique, condition indispensable à leurs apprentissages.



L'ÉVALUATION, UN OUTIL AU SERVICE DE LA FORMATION DES ÉLÈVES

- Concevoir des situations d'évaluation qui renseignent l'élève sur le degré d'acquisitions des compétences au fil des leçons
- Caractériser 4 degrés d'acquisition pour chacun des AFLP travaillé dans l'APSA support
- Valider ces niveaux d'acquisitions dans deux APSA différentes d'un même champ d'apprentissage (dans la mesure du possible)

Le projet de classe propose des contenus et des modalités de pratique pour atteindre des objectifs ciblés et adaptés aux caractéristiques des élèves.

PARCOURS DE FORMATION : CONTRAINTES PROGRAMMATIQUES

- **CAP** Acquérir les AFLP dans **au moins 3 CA dont le CA5**
- **Bac Pro** acquérir les AFLP dans au moins 4 CA et si les installations le permettent dans les 5CA. Le CA 5 doit être programmé sur 2 séquences
- Prévoir leur validation, tant que faire se peut dans **deux APSA par CA**.
- Caractériser **4 niveaux de réalisation** pour chaque AFLP ;
- Proposer une **offre de formation adaptée et diversifiée** aux CAP et aux Bac Pro
- Tout mettre en œuvre pour que les élèves puissent satisfaire au **savoir nager (AP, stage massé....)**

PROJET PÉDAGOGIQUE

- **Choix éducatifs et pédagogiques communs**
- Garantir des conditions d'enseignement optimales
- Exploiter le numérique
- Proposer des traitements didactiques adaptés
- Gérer les inaptitudes
- Intégrer les organisations singulières (stage massé, répartition des horaires : 2H30 / an)
- Permettre un travail interdisciplinaire notamment avec le programme santé environnement

ASSOCIATION SPORTIVE

- Le projet s'inscrit dans le projet EPS/EPLE **ET** dans le plan de développement du sport scolaire
- **Implication à valoriser dans les bulletins**

TRAVAIL PAR ÉQUIPE D'ÉTABLISSEMENT

- Les caractéristiques de vos élèves, leurs besoins, vos priorités au regard des objectifs généraux de l'EPS
- Quels enjeux de formations dans chaque champ d'apprentissage ?

Caractéristiques des élèves au regard des objectifs généraux de l'EPS → priorités retenues

Etat des lieux et priorités retenues Objectifs généraux de l'EPS	Priorités	Caractéristiques des élèves	Besoins identifiés
• Développer sa motricité Par son engagement dans des APSA diversifiées, chaque élève enrichit sa motricité, mobilise et développe ses ressources, quels que soient son niveau d'expertise, son genre, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap. L'enrichissement de cette motricité, quand elle est perçue comme une réussite par l'élève, favorise la confiance en soi et le sentiment de compétence, sources d'un épanouissement personnel et professionnel.	★★★★		
• S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner Par les démarches d'apprentissage proposées en EPS, l'élève développe ses capacités à ressentir, diagnostiquer, planifier, à accepter la répétition et la persévérance dans l'effort pour stabiliser les apprentissages. Il construit les compétences nécessaires à l'analyse des données pour réguler les ressources qu'il met en œuvre. Il apprend à mener à bien un projet ou une prestation à échéance et à évaluer l'atteinte des objectifs fixés. Il acquiert progressivement la capacité de faire des choix par une meilleure connaissance de lui-même. Ainsi, l'élève, habitué à être « entraîné par autrui », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome ».	★★★★		
• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire Par une activité physique partagée, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le respect de règles communes en particulier dans la pratique d'une activité en équipe. En acceptant les responsabilités qu'on lui délègue progressivement, il apprend à assumer les conséquences de ses choix. Il éprouve, dans une pratique adaptée à ses ressources, le plaisir d'agir, d'apprendre et de réussir avec les autres, dans un esprit de cohésion et d'entraide.	★★★★		
• Construire durablement sa santé Par un engagement raisonné dans les APSA, l'élève développe ses ressources physiques, mentales et sociales dans le respect de son intégrité physique et de celle des autres. Placé dans des conditions favorables de réussite, l'élève ressent le plaisir du jeu et de l'apprentissage. Il développe ainsi une image positive de lui-même et une estime de soi. L'EPS l'aide à percevoir l'intérêt d'une pratique physique régulière, la plus complète possible pour construire sa santé aux différentes étapes de sa vie.	★★★★		
• Accéder au patrimoine culturel Par la pratique scolaire des APSA, l'élève apprend les éléments fondamentaux de la culture issus des pratiques sociales. Il est amené à construire un regard critique sur le monde sportif. Il aiguisé son regard de spectateur pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs.	★★★★		

EXEMPLE N°1 : « Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible. »

EX n°2 : S’engager et persévérer, seul ou à plusieurs, dans des efforts répétés pour progresser dans une activité de performance.

ETABLISSEMENT :		CAP	
CA1 : réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée.		ENJEUX D’APPRENTISSAGE RETENUS	
Les ressources à développer et mobiliser Les attendus de fin de lycée professionnel	Des capacités pour réaliser des actions efficaces, les coordonner, percevoir et interpréter des sensations, s’équilibrer, acquérir des techniques motrices	Des connaissances pour analyser, comprendre, identifier, donner du sens, concentrer son attention, mémoriser, argumenter, s’instruire sur le corps, l’effort, l’exercice physique et les activités physiques	Des attitudes pour s’engager dans des relations sociales de différentes natures sur la base de valeurs morales et civiques, apprendre à s’investir dans des rôles sociaux inhérents aux APSA et qui appartiennent à la culture scolaire et permettent le travail collaboratif et le co-apprentissage
▪ Produire et répartir intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou pour battre un record.			
▪ Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.	Construire des appuis dynamiques pour aller vite		
▪ S’engager et persévérer, seul ou à plusieurs, dans des efforts répétés pour progresser dans une activité de performance.	Accepter et s’approprier la quantité de travail pour progresser		
▪ S’impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon déroulement d’une épreuve de production de performance.			
▪ Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d’une performance à une échéance donnée.			
▪ Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement.			

Guide pour le travail d'équipe de l'après-midi

- L'APSA ne doit pas apparaître il faut penser CHAMP D'APPRENTISSAGE
- S'interroger sur ce qui est commun à différentes APSA dans un champ d'apprentissage, et non pas sur une préparation à une épreuve dans une APSA
- S'appuyer sur les fiches ressources du projet pédagogique
- Comment construire des compétences sur trois ans dans un champ d'apprentissage ?
- En quoi le travail de conception sur lequel on s'appuyait jusque-là nous permet de répondre aux AFLP ?

Définir des enjeux de formation à l'échelle du champ d'apprentissage au regard des AFL et en termes de capacités, connaissances et attitudes

Vidéo Terminale G.A.

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée.

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève réalise une prestation qui vise à produire intentionnellement des effets esthétiques ou émotionnels pour un spectateur ou un juge.

Exemples d'APSA mobilisables pour ce champ d'apprentissage : arts du cirque, danse(s), double dutch, gymnastique sportive, gymnastique aérobic...

Modalités de pratique possibles : l'élève peut s'engager dans une pratique individuelle, collective, de **confrontation symbolique, de démonstrations techniques**.

L'intention principale est d'exposer sa prestation au regard d'autrui pour être apprécié et/ou jugé.



BILAN DE LA JOURNÉE ET PERSPECTIVES

Le parcours de formation reste à construire ...

- à la suite du travail engagé
- au regard des caractéristiques des élèves, du contexte de l'établissement
- en définissant l'offre de formation (programmation)
- à l'aune des textes à paraître sur l'évaluation